

République Démocratique du Congo



Cabinet du Premier Ministre

COMMUNIQUE DE PRESSE

Faisant suite au communiqué du 18 novembre 2009, le Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, informe l'opinion tant nationale qu'internationale, que le Club de Paris a accordé, ce mercredi 25 novembre 2009, les assurances de financement au Gouvernement de la République Démocratique du Congo, permettant ainsi au Fonds Monétaire International (FMI) d'adopter au plus tard le 11 décembre 2009 un programme triennal avec la République Démocratique du Congo.

La mise en œuvre satisfaisante de ce programme formel et la réalisation des déclencheurs de l'Initiative PPTTE permettront l'atteinte du point d'achèvement avant Juin 2010. L'annulation des dettes bilatérales et multilatérales réduira significativement le coût du service de la dette extérieure dans le budget de l'Etat, au bénéfice de dépenses nouvelles de lutte contre la pauvreté dans les domaines de l'éducation, la santé, etc.

L'amélioration des indicateurs d'endettement permettra au Gouvernement d'accéder à des financements additionnels et hautement concessionnels des partenaires bilatéraux et multilatéraux. La bonne mise en œuvre du programme et des réformes des finances publiques permettra également d'augmenter substantiellement les appuis budgétaires de nos partenaires.

Le Gouvernement remercie les créanciers bilatéraux, le Secrétariat général du Club de Paris, le Directeur Général du FMI, ainsi que les services du FMI et de la Banque Mondiale pour leur soutien à l'aboutissement de ce processus.

Enfin, le Gouvernement remercie les Ambassadeurs des pays créanciers membres du Club de Paris pour leur plaidoyer en faveur de la RDC.

Fait à Kinshasa, le 26 novembre 2009.

Patrick MUYAYA

Conseiller principal chargé de la
Communication et Presse